

COMPTE RENDU  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 septembre 2012

**Ordre du Jour**

L'an deux mil douze le vingt cinq septembre à dix neuf heure trente  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance  
publique, sous la présidence de Madame Françoise GOSSARE, Maire.

**Etaient présents :**

MME GOSSARE, M. MATHIEU Jean-Claude, M.TARAMAZZO Jean-Louis ; Mme De  
CLARENS Geneviève ; Mme LE DAVAY Catherine ; BLANCHARD Michel ; Mr  
CHARON ; Mme ADAM Marielle ; M JANNIN Jean-Luc

**Absents excusés :**

M.MARCHAND Jean-François a donné pouvoir à M. MATHIEU Jean-Claude  
Mme BELTOISE Katia a donné pouvoir à M JANNIN Jean-Luc

**Absents :**

Mr BLESTEL Alexandre; Mme KUCHLY Agnès ; Mme LALLIER jacqueline

Secrétaire de séance : M JANNIN Jean Luc

**Ordre du jour :**

Approbation du précédent compte rendu

Délibération attribuant le marché Appel Offres Triennal 2012/2013/2014 à la société  
TERE et autorisant Madame le Maire à signer le marché avec la société TERE

Délibération validant le programme des travaux de voiries retenu dans le cadre du  
programme triennal 2012/2013/2014

Décision Modificative n°3

Délibération approuvant les statuts du SIAHVY

Délibération approuvant le rapport annuel du délégataire SAUR

Délibération concernant les restaurations du petit patrimoine rural remarquable en  
collaboration avec le Parc Naturel Régional

Délibération attribuant le marché Appel Offres Lot VRD « réhabilitation du  
Cimetière » à la société EUROVIA et autorisant Madame le Maire à signer le marché  
avec la société EUROVIA

Délibération autorisant la signature du projet de convention n°2012-01-09 tripartite  
suite au sinistre « Dekeyne »

**Questions diverses**

Information sur la création de la Communauté Commune de la Haute Vallée de  
Chevreuse

Courriers divers

Point sur les travaux en cours

Information sur l'attribution de places de parking privatives sur l'ensemble du  
territoire de la commune

### **Ajout des points suivants :**

Délibération Participation communale Répartition de l'actif « SIVU conservatoire de musique »

### **Approbation du précédent compte rendu du 17 juillet 2012**

Le précédent compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **Délibération attribuant le marché Appel Offres Triennal 2012/2013/2014 à la société TERE et autorisant Madame le Maire à signer le marché avec la société TERE**

Vu l'exposé de Madame le Maire et M MATHIEU

Après en avoir délibéré ; le conseil Municipal à l'unanimité

Décide d'autoriser madame le maire à signer le marché avec la société TERE.

Délibération validant le programme des travaux de voiries retenu dans le cadre du programme triennal 2012/2013/2014

Vu l'exposé de Madame le Maire et M MATHIEU

Après en avoir délibéré ; le conseil Municipal à l'unanimité

Décide de valider le programme des travaux de voiries retenu dans le cadre du programme triennal 2012/2013/2014.

### **Décision Modificative n°3**

Après les explications de M BLANCHARD le conseil Municipal à l'unanimité adopte la modification modificative n°3.

### **Délibération approuvant les statuts du SIAHVY**

Vu l'exposé de Madame le Maire

Vu le Code des collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 26 juin 2012 modifiant les statuts du syndicat.

Après en avoir délibéré ; le conseil Municipal à l'unanimité approuve les modifications des statuts du syndicat.

### **Délibération approuvant le rapport annuel du délégataire SAUR**

Vu l'exposé de Madame le Maire

Le conseil Municipal à l'unanimité approuve le rapport annuel du délégataire SAUR

Décide de le mettre à disposition du public.

### **Délibération concernant les restaurations du petit patrimoine rural remarquable en collaboration avec le Parc Naturel Régional**

Vu l'exposé de Mme le Maire

Considérant que cette aide pour la restauration du petit patrimoine privé caractéristique du territoire doit bénéficier d'une subvention communale au moins égale à celle du Parc

Considérant que de tels travaux ne pourront être pris en charge par la commune

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de ne pas subventionner les restaurations du petit patrimoine.

### **Délibération attribuant le marché Appel Offres Lot VRD « réhabilitation du Cimetière » à la société EUROVIA et autorisant Madame le Maire à signer le marché avec la société EUROVIA**

Vu l'exposé de M MATHIEU

Après en avoir délibéré ; le conseil Municipal à l'unanimité

Autorise Madame le Maire à attribuer à la Société EUROVIA le marché de base « réhabilitation des VRD du cimetière communal » ainsi que les options 1 et 2 pour la réalisation des Allées secondaires et de l'aménagement entre tombes conformément au décompte global du prix forfaitaire.

Autorise Madame le Maire à signer les commandes correspondantes dans la limite des montants inscrits au budget de chaque exercice.

### **Délibération autorisant la signature du projet de convention n°2012-01-09 tripartite suite au sinistre « Dekeyne »**

Vu l'exposé de Mme le Maire

Suite au sinistre intervenu rue de la Mairie lors des travaux sur le mur de la propriété de M DEKEYNE,

Considérant qu'une convention tripartite doit intervenir pour finaliser le protocole d'accord financier entre la commune, la société ELIGO et M DEKEYNE, en cas d'accord amiable.

Après en avoir délibéré ; le conseil Municipal à l'unanimité

Décide d'autoriser Madame le Maire à signer la convention tripartite

### **Délibération Participation communale Répartition de l'actif « SIVU conservatoire de musique »**

Vu la demande de Monsieur Pelletier, Président du SIVOM

Vu qu'il a été convenu lors de la dissolution du SIVU que le solde de l'actif serait transmis au SIVOM de la région de Chevreuse pour l'investissement de la carte « conservatoire musique et danse »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Décide de transmettre au SIVOM de la région de Chevreuse la part de l'actif revenu à notre commune d'un montant de 372,02€

### **Questions diverses**

Information sur la création de la Communauté Commune de la Haute Vallée de Chevreuse

Madame le Maire informe le Conseil que le préfet a pris l'arrêté qui permet le fonctionnement de la CCHVC à partir de juillet 2013.

Les statuts qui seront soumis au Conseil sont proches de ceux présentés par le cabinet conseil.

Une réunion doit encore se tenir le 9 octobre pour finalisation

### **Courriers divers**

Mme le Maire donne lecture de la pétition qui a été adressé en Mairie sur les nuisances du nouveau bac à verre.

Une réponse va être adressée aux pétitionnaires et en parallèle un courrier a été adressé au Syndicat pour un rendez vous.

**Urbanisme.**

Semaine 41 et 42 (lundi mercredi vendredi) seront exposés en Mairie les documents modifiés du PLU.

**Point sur les travaux en cours**

Madame le Maire informe le Conseil que les travaux de la bibliothèque avancent et qu'ils seront terminés au 1<sup>er</sup> décembre. Les travaux de VRD sont en cours.

Information sur l'attribution de places de parking privatives sur l'ensemble du territoire de la commune, ce point sera réétudié lors de la prochaine commission travaux.

M JANNIN demande s'il serait possible de disposer de la salle communale le 16 et 17 novembre pour la « soirée beaujolais » et « Haloween ».

Une réponse sera faite suite à la réunion travaux qui aura lieu demain 26 septembre.

Séance levée à 21h

Madame Françoise GOSSARE

Madame Catherine LE DAVAY

Monsieur Michel BLANCHARD

Monsieur Jean-Luc JANNIN

Monsieur Jean-Claude MATHIEU

Madame Katia BELTOISE

Madame Marielle ADAM

Monsieur Jean-François MARCHAND

Madame Agnès KUCHLY

Monsieur Michel CHARON

Madame Jacqueline LALLIER

Madame Geneviève de CLARENS

Monsieur Jean-Louis TARAMAZZO

Monsieur Alexandre BLESTEL